



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/4948
25 septembre 1961
ORIGINAL : FRANCAIS

CABLOGRAMME EN DATE DU 23 SEPTEMBRE 1961 ADRESSE AU
SECRETARIAT DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES PAR
LE SOUS-SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES ETRANGERES
DU MAROC

GOUVERNEMENT SA MAJESTE LE ROI ETANT INTERESSE AU PLUS HAUT POINT PAR LE
DEBAT QUI DOIT S'OUVRIR AU CONSEIL DE SECURITE ET QUI SERA CONSACRE A L'ADMISSION
EVENTUELLE DE LA PRETENDUE REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE PROCLAMEE EN
VIOLATION FLAGRANTE DE LA SOUVERAINETE ET DE L'INTEGRITE TERRITORIALE DU MAROC,
J'AI L'HONNEUR DE PORTER A VOTRE CONNAISSANCE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 14 DU
REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL DE SECURITE QUE SON EXCELLENCE ABDELKADER BENJELLOUN,
PRESIDENT DE LA DELEGATION MAROCAINE A LA PRESENTE SESSION DES NATIONS UNIES,
EST ACCREDITE POUR INTERVENIR AU DEBAT ENVISAGE AU NOM DU GOUVERNEMENT DE
SA MAJESTE.

Signé : Mohamed Larbi El Alami
Sous-Secrétaire d'Etat
aux affaires étrangères

